

Réf: Dossier N° : 56041

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AURORE COMMERCES & SERVICES COTE D'IVOIRE » en abrégé «AC&S-CI »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SABLE LOT 138 ILOT 6 PRES
 MAGASIN SAMSUNG, 10 BP 445 ABIDJAN 1010

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 25 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AURORE COMMERCES & SERVICES COTE D'IVOIRE » en abrégé «AC&S-CI ».

Objet: Distribution, Vente de matériel électrique et informatique, Vente de matériels industriels et de construction, Prestation de service dans l'électricité, le bâtiment et l'industrie, Installations électriques, Travaux de renovation, Import-export,

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SABLE LOT 138 ILOT 6 PRES
 MAGASIN SAMSUNG, 10 BP 445 ABIDJAN 1010

GERANT: Madame KPOSSO MINKAN ANASTASIE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27870 du 26/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25352 du 26/10/2018

